



**SDU CLIAS 93 – FSU**  
**24 rue de Paris 93100 Montreuil**  
☎ **01 42 87 43 00** 📠 **01 49 88 06 17**  
✉ **[fsu@montreuil.fr](mailto:fsu@montreuil.fr)**  
🌐 **<http://fsu-clias-montreuil.fr>**

Montreuil, le 12 octobre 2015

**MENACE SUR LE STATUT DE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL A MONTREUIL !**  
**Un syndicaliste siégeant dans une instance paritaire remercié par la Municipalité**

Les 14 et 18 septembre 2015, les agents de la ville de Montreuil étaient en grève pour dénoncer notamment l'absence de concertation et de dialogue avec la municipalité, et les méthodes employées pour réduire ses dépenses en personnel, maltraitantes vis à vis des agents qui en sont la cible, souvent exemptes d'une réflexion sur la manière dont les services touchés par les suppressions de postes ou les non-remplacements seront réorganisés pour maintenir un service public de qualité.

Des agents contractuels (présents parfois depuis plus de 5 ans) sont ainsi priés de quitter la collectivité, sans que ces départs répondent à des orientations politiques claires. Des postes sont par ailleurs créés dans l'entourage direct du Maire, sans transparence, alors qu'il manque des agents pour faire le travail sur le terrain.

Le 20 août 2015, l'un des représentants du syndicat FSU des agents territoriaux de la ville de Montreuil s'est vu signifier le non-renouvellement de son contrat comme responsable du service Énergie de la ville, après 5 ans de bons et loyaux services ayant notamment permis à la collectivité de faire d'importantes économies en matière de consommation d'énergie, participant ainsi très concrètement à la baisse des dépenses souhaitée par la municipalité.

Aucune raison précise n'a été donnée à ce cadre, qui occupe par ailleurs une fonction indispensable dans la collectivité à l'heure de la COP21.

Au-delà de notre surprise face au manque d'arguments de l'administration pour justifier du non-renouvellement du contrat d'un agent reconnu pour ses compétences, très investi dans son travail et dévoué à la collectivité, la FSU s'inquiète de **l'absence de protection accordée à un agent représentant FSU au CHSCT depuis les dernières élections professionnelles de 2014.**

L'éviction de cet agent contrevient gravement à la liberté syndicale de chacun-e inscrite dans la loi du 13 juillet 1983.

**De tels agissements dans le secteur privé seraient jugés inadmissibles et passibles de poursuites.**

Malgré deux courriers adressés respectivement à l'Adjoint au Maire délégué au personnel le 07 septembre 2015, et au Maire de Montreuil, Patrice Bessac, le 21 septembre 2015, aucune réponse n'a été donnée à notre syndicat.

Les multiples demandes de rendez-vous exprimées par écrit ou à l'oral, notamment le 18 septembre 2015 alors que le Maire recevait une délégation du personnel dans le cadre du mouvement de grève, restent à ce jour sans suites.

**Par ce communiqué, nous souhaitons rendre publique une décision injuste, incompréhensible au regard des orientations municipales et une remise en cause du statut de représentant du personnel.**

**Le bureau de section SDU CLIAS 93-FSU des territoriaux de Montreuil**  
**Pour tout contact : Bernard Grenouillet tél. 06 17 61 45 50**